

Juin 2012

Présentation de la collectivité

Nom de la collectivité : Communauté de communes Vaur – Céor - Lagast

Coordonnées : Route de Naucelle – 12120 Cassagnes – Begonhes

Tel : 05 65 81 95 09 – fax : 05 65 81 93 20

Type de collectivités : Communauté de communes

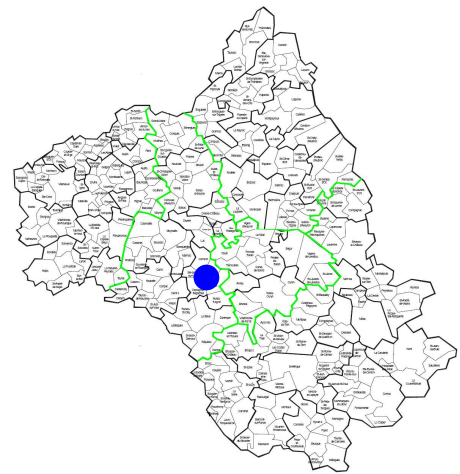
Nombre d'habitants : 5 000 hab.

Budget global annuel : 1 700 000€

Responsable de la collectivité

Nom, prénom : Stéphan Cambon

Fonction : Vice-Président, Maire de Comps la Grandville



**Atelier – relais pour l'installation d'un
boulangier**

Référent : Philippe Lelièvre – directeur

Téléphone : 05 65 46 64 96 - E-mail : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr



1. Motivations des élus

Pourquoi avoir lancé cette action ?

La commune de Comps La Grandville souhaitait dynamiser les services commerciaux de son village ; dans le même temps, Frédéric Jaugey, boulanger à Nuces recherchait un local plus grand pour pouvoir développer son activité. Les 2 projets se sont rencontrés.

Quel était l'objectif initial ?

Développer un nouveau service sur Comps la Grandville pour dynamiser l'activité économique de ce village dont la population croît régulièrement.

L'Agriculture Biologique était-elle ciblée ? Pourquoi ?

L'Agriculture Bio n'était pas spécialement visée ; c'est le boulanger qui a décidé de maintenir une activité en Bio. Pour autant, le pain est commercialisé sur le marché de Rodez, ce qui permet d'assurer une part importante du chiffre d'affaire à l'extérieur du village. Un boulanger classique n'aurait peut-être pas réussi à s'implanter localement.

Les personnes sensibles au bio des villages alentours se déplacent sur Comps pour acheter leur pain ; ce qui donne une certaine attractivité au village.

2. Démarche entreprise

Origine du projet :

Le boulanger a sollicité le Maire de Calmont, également Président de la Communauté de communes pour lui faire part de sa quête d'un nouveau local.

Étapes :

Sollicitation de la Mairie de Calmont par le boulanger porteur du projet. Calmont ayant déjà des boulangers sur sa commune a sollicité les autres communes de la Communauté de communes.

Comps la Grandville s'est montrée intéressée et a commencé à rechercher un terrain et un local ; la Communauté de communes ayant la compétence économique accepte de porter le projet.

Etude de faisabilité économique avec l'appui de la Chambre des métiers

Acquisition d'un ancien garage d'artisan et du terrain autour. Le Boulanger acquiert à titre personnel le terrain voisin en vue d'y construire une maison.

Agrandissement du bâtiment et aménagement du local

Partenaires techniques :

La chambre des métiers de l'Aveyron pour l'étude de faisabilité

Le cabinet d'architecture pour l'aménagement du local

Partenaires financiers :

L'Etat par le biais du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées

Le Conseil Général de l'Aveyron

Moyens mis en oeuvre :

Humain : Accompagnement du projet par le directeur de la communauté de communes.
Recherche du local et relations avec le porteur de projet par le Maire de Comps La Grandville

Financiers : emprunt de 43 300€ remboursé par les loyers (321€/ mois)
Participation de la communauté de communes : 17 500 €

3. Bilan

Résultats :

Installation d'une famille sur le village avec 3 enfants qui vont à l'école municipale

L'entreprise se développe au-delà des prévisions financières établies dans le dossier de demande de subvention.

La boulangerie accueille entre 30 et 50 personnes par plage d'ouverture (le mardi et le vendredi de 16h à 19h)

Embauche d'une personne à temps partiel pour la production et pour la vente sur les marchés de Rodez du mercredi et du samedi matin.

Satisfaction :

L'entreprise étant maintenant en rythme de croisière, le projet peut être considéré comme réussi.

Le village a maintenant un boulanger.

Quelques élus et habitants regrettent que les plages de vente au fournil ne soient pas plus larges.

Coût global pour la collectivité :

Le projet représente un investissement global de 216 000 €.

Les subventions se sont élevées à 155 200 € (72%).

Le loyer permettra de couvrir 20% des investissements.

Reste à la charge de la communauté de communes 8% soit 17 500 €.

4. Perspectives pour la collectivité

Pas de nouveaux projets du même type pour la collectivité mais la boulangerie représente un pôle d'animation sur la commune et un élément d'attractivité.

5. Analyse de l'Apaba

Reproductibilité :

L'investissement engagé par la communauté de communes est très raisonnable grâce aux subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général. La demande en pain Bio augmente régulièrement, notamment en milieu rural. De nombreux consommateurs de produits Bio sont obligés de se déplacer en ville fréquemment pour pouvoir acheter du pain Bio.

Plusieurs boulangers Bio se sont installés au cours des dernières, comme Frédéric Jaugey, ils pourraient être amenés à rechercher de nouveaux locaux plus volumineux si leur activité se développe.

D'autres activités de transformation alimentaire peuvent bénéficier du même modèle d'acquisition : fromagerie, atelier de transformation de fruits, etc.

Impact de l'action pour l'Agriculture Biologique locale :

La présence d'un boulanger Bio dans un petit village a certainement sensibilisé des habitants du village à l'Agriculture Bio, même s'ils ne sont pas clients réguliers de la boulangerie.

Ce boulanger développe petit à petit des approvisionnements locaux ce qui favorisent l'implantation de cultures Bio sur le territoire.

Facilité de mise en œuvre :

La mise en place d'un atelier – relais est relativement facile pour une collectivité locale. La difficulté réside dans la recherche d'un local adapté à l'activité visée. Les garanties apportées par le porteur de projet peuvent aussi conditionner la décision de la collectivité : il est clair que l'achat du terrain voisin au local par le porteur de projet a été un gage de sa volonté de rester sur la commune.



Réalisé avec le soutien de :

